

Compte rendu de la commission scolaire du mardi 4 décembre 2018 à 17h30

Présents à cette commission :

Mme le Maire, Jacqueline Vanbersel
Mr Vereecke, 1^{er} adjoint
Mme Ziegler, Mme Barbier et Mme Tesson, membres de la commission
Mme Fuzellier, adjointe aux affaires scolaires de la commune de Novillers
Mr Abot, DGS

Avant de commencer l'ordre du jour, les membres de la commission ont longuement discuté sur la problématique des élèves de Novillers qui attendent le 2ème tour du car dans la cour de récréation de l'école Camille Claudel de 12h à 12h20. Ils sont encadrés par deux personnes. Une ATSEM et une deuxième personne (employée par l'ILEP) depuis un mois.

Il a donc fallu envisager une 2ème personne car ce groupe d'une trentaine d'élèves est particulièrement difficile. Malgré ces 2 adultes, la surveillance reste compliquée. Nous recherchons des solutions pour améliorer cette surveillance.

Ordre du jour :

1/ Effectifs. Prévisions année 2019-2020 :

Il est prévu une baisse de 15 élèves en maternelle, soit 175 élèves au lieu de 190.
En élémentaire, 78 CM2 partent en collège et 68 GS arrivent en CP soit 10 élèves de moins

2/ Synthèse succincte des deux conseils d'écoles :

Voir documents annexe

3 / Projet d'une création de classe :

Une salle de classe sera créée à l'école Roger Pauchet à l'horizon 2020-2021
Une nouvelle cour de récréation sera prévue à l'arrière des salles de classe.
L'aménagement est à l'étude. Cette cour sera réalisée **avant** la construction de la classe.

L'avant projet est présenté à la commission. Malgré tout, une réflexion est menée pour déterminer l'endroit définitif de cette salle de classe.

4/ Travaux du restaurant scolaire

Le planning est respecté. La livraison est toujours prévue pour la fin du premier trimestre 2019.

Nous allons commander du mobilier (chaises, tables, etc) pour 150 élèves par service. Soit pour 300 élèves. Actuellement les pics (mardi et jeudi) sont de 230 élèves environ.

Ci-joint, une configuration possible d'agencement des tables en maternelle et élémentaire.

5/ Sécurité dans les transports scolaires :

Un projet est à l'étude. Un badge de transport (bracelet ou un porte clé) le Gmini.

Ce badge permet de savoir si l'enfant a pris le car. Les parents sont avertis par sms.

Ci-joint les explications.

Ce projet émane du conseil départemental. Il est appliqué dans une petite commune de l'Oise (Fournival) et donne entière satisfaction.

Entièrement gratuit la première année puis payant les années suivantes à la hauteur de 20€ par enfant.

Ce projet ne fait pas l'unanimité.....

6/ Sortie à Londres des CM2

Une sortie à Londres du mardi 26 février au vendredi 1^{er} mars 2019.

Voir programme du séjour en document annexe

Synthèses succinctes des deux conseils d'écoles du mois de novembre

1/ Conseil d'école de l'école maternelle du 5 novembre 2018

La cour de récréation est en mauvais état. L'enrobé est à refaire. Cette remarque avait déjà été évoquée lors des précédents conseils.

Nous regardons pour effectuer ces travaux en même que les travaux de voirie de la nouvelle cantine afin de réduire les coûts. (14000€ HT)

Deux salles de classe ont été repeintes aux vacances de la Toussaint. Il est envisagé de programmer 4 autres classes en 2019.

La nouvelle cantine est attendue avec impatience afin de désengorger la salle polyvalente actuelle. Les enfants sont dans le bruit, c'est anxiogène pour beaucoup d'enfants.

Projets et sorties :

- Mise en place d'un jardin d'école (à côté de la salle de motricité et du chalet)
- Spectacle de fin d'année « il était une fois la forêt » le 29 novembre 2018
- Classes poney. Sortie annuelle de fin d'année pour les GS. Les dates sont à déterminer
- Sortie de fin d'année pour tous les élèves au parc de Chédeville le 7 juin 2019.

Au programme: parcours aventure, milieux humides, parcours d'orientation, ferme d'animations éducatives, etc...

- Le carnaval est prévu le vendredi 5 avril sur le thème du jardin. Il y aura de nouveau une animation musicale pour environ 1000€.

L'APEEPM, le comité des fêtes, la mairie et les écoles seront sollicités.

2/ Conseil d'école des 2 écoles élémentaires du 9 novembre 2018

La cour de récréation est aussi en mauvais état. Nous menons une réflexion pour voir si nous pouvons effectuer la réfection de l'enrobé sachant que cette cour va être agrandie lors de la fin des travaux de la cantine.

Les enseignantes demandent s'il serait possible d'étendre le réseau WIFI à toutes les classes.

Nous allons essayer de faire le nécessaire pour y remédier.

Sorties :

Les sorties scolaires sont en lien avec les projets des différentes classes :

- CP de Mme Herry et Mme Oudar

le 8 octobre 2018 à la cueillette de la croix verte et musée du Louvre à Paris au mois de mai 2019

- CP/CE1 de Mme Maire, CE1 de Mme Marescau, CE2/CM1 de Mmes Descroix et Hormoy et CM1 de Mme Meunier.

le 14 mai 2019, France miniature à Elancourt

- CE2 de Mme Cruypenninck et CE2 de Mme Rose

le 24 mai 2019, château de Breteuil

- CE1/CE2 de Mmes Portier et Prévoté

Autour des sciences à Liancourt (date à définir)

- CM2 de Mmes Armandet et Montpeyroux et CM1/CM2 de Mme Frigard

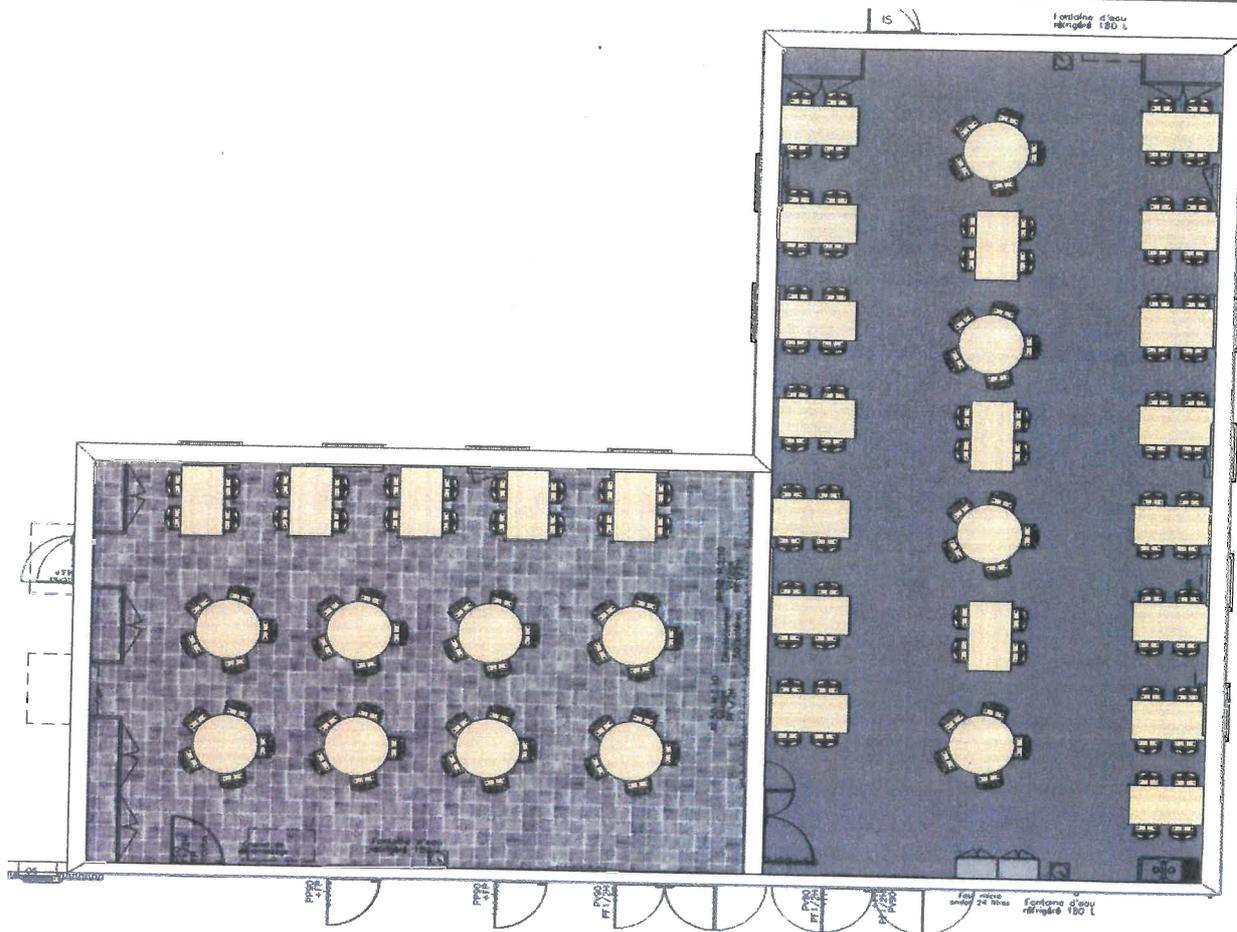
Voyage à Londres du 26 février au 1^{er} mars 2019 (voir programme)

Rappels des sommes allouées aux écoles :

Par élève :

- 12€ pour les sorties
- 37€ pour les fournitures
- 15,25€ pour les livres
- 12€ pour les livres de Noël
- 6,5€ pour l'animation du spectacle de fin d'année en maternelle.

Implantation





Transporter un enfant
est une
**responsabilité
particulière**



Gmini

groupeer
TECHNOLOGIES

Gmini expliqué aux
parents

Gmini, une solution toute simple ...

Léa Lucas Yanis Emma Jade

5 enfants

... pour identifier les anomalies en temps réel

Un enfant qui ne devrait pas être à bord

Un enfant absent qui aurait dû prendre le bus

Une erreur de montée ou de descente



Comment ça marche ?



- Un Gmini est remis à chaque enfant. Ce badge de transport innovant peut être porté en bracelet, accroché comme un porte-clé, et fonctionne même au fond d'un cartable. Pas besoin de le sortir pour valider sa présence dans le car !
- C'est grâce à son Gmini que votre enfant sera compté dans le véhicule.

Bon à savoir :

- ✓ Le Gmini est propre à chaque enfant. Il ne contient aucune donnée personnelle et ne permet pas de géolocaliser votre enfant.
- ✓ Le Gmini craint l'eau ; il n'aime ni les bains, ni les douches !
- ✓ Chaque Gmini dispose d'un numéro (étiquette au dos) qui permet de savoir à qui il est affecté en cas de perte ou d'échange.
- ✓ Les Gmini sont conçus pour respecter la santé de vos enfants : ils sont en nylon, ne provoquent pas d'allergies, ne peuvent pas être avalés, ne brûlent pas et, en cas de casse, n'ont pas d'arêtes coupantes. En plus, ils sont 100% fabriqués en France !



Que va-t-il se passer pour mon enfant ?

- Grâce à son Gmini, votre enfant est automatiquement compté à la montée dans le véhicule, à l'aller comme au retour. Il est également compté tout au long du trajet et lors de sa descente du véhicule.
- Tout au long du trajet, l'exploitant et le conducteur savent précisément qui est présent dans le véhicule pour réagir immédiatement en cas d'incident (car en panne, enfant qui s'est trompé de car, ...)



Pourquoi ?

- ✓ Pour s'assurer que votre enfant a bien été pris en charge, qu'il est monté dans le véhicule et descendu au bon arrêt.
- ✓ Pour renforcer la sécurité de vos enfants tout au long du circuit.
- ✓ Pour permettre au conducteur de se concentrer sur son métier : conduire vos enfants en toute sécurité, et l'informer rapidement de toute anomalie.



Que va-t-il se passer pour moi ?

- Je peux télécharger une application mobile (« MonGroupeer ») et être informé si je le souhaite que
 - Mon enfant est bien monté dans le car
 - Mon enfant est bien arrivé à son arrêt
- Je peux, sur un espace Web personnel ou sur l'application, informer d'une absence de mon enfant en quelques clics !



Bon à savoir

- ✓ Les données des trajets de mon enfant sont effacées dans le respect des dispositions de la CNIL
- ✓ Vos données personnelles ne sont communiquées à personne, en dehors de l'exploitant des cars et de l'Autorité Organisatrice (votre commune, agglo, département ou région)
- ✓ Si votre enfant oublie son Gmini, ou ne se présente pas, il ne sera pas compté. Vous ne recevrez pas de notifications, mais le conducteur sera informé de l'absence de votre enfant.



“Mon ange gardien du quotidien”



Pour les
enfants

Un dispositif simple et peu contraignant qui permet de vérifier leur présence dans le car.



Pour les
parents

Une appli pour être informés des trajets de l'enfant et recevoir des notifications.



Pour les
conducteurs

Une appli pour savoir en permanence combien d'enfants sont dans le véhicule, combien d'enfants doivent monter et combien doivent descendre.

Séjour à Londres

Voyage du mardi 26 février au 1^{er} mars 2019

Les CM2 de Mmes Armandet et Montpeyroux et les CM1/CM2 de Mme Frigard
Soit 83 élèves encadrés par 9 accompagnateurs (dont les 3 enseignantes)

Mardi 26 février :

Voyage par autocar jusqu'à Calais, traversée des autocars par Eurotunnel. Départ à 7h sur la place de la mairie pour une arrivée prévue vers 18h au centre d'hébergement.

Séjour/hébergement dans un hébergement collectif, type centre de vacances.
En chambres multiples pour les jeunes et pour les accompagnateurs.
En pension complète. Depuis le dîner de l'arrivée jusqu'au panier du retour.

Programme du séjour :

Mercredi 27 février :

- excursion à Londres
 - promenade dans le quartier de Westminster pour découvrir les extérieurs de l'Abbaye et de la cathédrale, Houses of Parliament, Big Ben, Whitehall, etc...
 - relève de la garde à Buckingham Palace
 - visite libre de la tour de Londres
 - croisière sur la Tamise de Tower à Westminster
 - soirée d'animation

Jeudi 28 février

- excursion à Londres et à Leavesden
 - visite du Harry Potter studio tour à Leavesden
 - temps libre pour shopping à Covent Garden
 - soirée d'animation.

Vendredi 1^{er} mars

départ à 8h du centre d'hébergement avec DEUX paniers repas pour le déjeuner et le dîner.

visite libre du natural History Museum

départ de Folkestone à 17h30 pour une arrivée à Calais à 19h25

arrivée à Sainte Geneviève vers 23h30